

Les échanges commerciaux entre la France et l'Afrique du Sud en 2019

Le commerce bilatéral total entre la France et l'Afrique du Sud s'est élevé à 3,1 Mds EUR en 2019 – en progression de 3,3% par rapport à 2018. Les exportations de la France à destination de l'Afrique du Sud ont progressé de 7% (aéronautique, produits chimiques et cosmétiques, agroalimentaire) tandis que les importations en provenance de ce pays se sont stabilisées après trois années consécutives de forte hausse. Il en résulte une nette augmentation de notre excédent commercial qui est passé de 210 MEUR à 330 MEUR en 2019 (+55%) – sans toutefois perdre de vue que ce dernier a été divisé par trois par rapport à la première moitié de la décennie 2010.

En 2019, l'Afrique du Sud ne représente plus que 0,3% des exportations totales de la France, mais le pays reste notre premier client en Afrique subsaharienne (16% de nos exportations à destination de la région), devant la Côte d'Ivoire (11%) et le Sénégal (10%). La part de marché de la France en Afrique du Sud a légèrement augmenté à 2,3% (+0,1 point), mais reste bien inférieure à son niveau de 2016 (3%). Nous sommes désormais le 12^{ième} fournisseur du pays.

1. Les exportations de la France à destination de l'Afrique du Sud progressent, après avoir diminué en 2017 et 2018

Après avoir diminué de 11% en 2018, les exportations françaises vers l'Afrique du Sud ont augmenté de 7% en 2019, pour atteindre 1,7 Md EUR – soit une augmentation supérieure à celle de nos exportations totales (+3%) et vers l'Afrique sub-saharienne (+5%), malgré un contexte local déprimé. Ces bonnes performances résultent en grande partie d'une nette augmentation des exportations du poste « matériels de transport » (+85%, pour atteindre plus de 290 MEUR), en particulier des ventes d'aéronefs et d'engins spatiaux – y compris les composants et pièces détachées. Dans une moindre mesure, ces bons résultats s'expliquent aussi par une progression des exportations de « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (+8% pour atteindre 320 MEUR) et des exportations de produits agricoles et de la pêche (+130% pour atteindre près de 20 MEUR). Au contraire, on note une dégradation significative des ventes du poste « équipements mécaniques, matériels électrique, électronique et informatique » (-13% à 383 MEUR), en particulier des machines pour l'extraction et la construction – reflétant la faiblesse de l'investissement en Afrique du Sud dans les secteurs minier et manufacturier ces dernières années. Les exportations de produits pharmaceutiques sont aussi en baisse (-10% pour atteindre 90 MUSD), ce qui pourrait s'expliquer par les investissements constants réalisés par les entreprises françaises dans le pays pour servir le marché domestique et régional.

Pour ce qui concerne la structure de nos exportations, les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » représentent le premier poste en 2019 (19%), comme en 2018 – une part stable au cours des cinq dernières années. Le poste « matériels de transport », très volatil, remonte de la cinquième à la deuxième place (17% en 2019 après 9% en 2018 contre 18% en moyenne depuis 2015). Viennent ensuite les « machines industrielles et agricoles » (13% en 2019, stable en moyenne sur les cinq dernières années), les « produits pharmaceutiques » (13% en 2019, également stable) et les « produits des industries

agroalimentaires » (10% en 2019, en très légère augmentation par rapport à la moyenne des cinq dernières années).

En 2019, l'Afrique du Sud n'a représenté que 0,3% des exportations totales de la France (contre le double au début de la décennie), mais le pays reste notre premier client en Afrique subsaharienne (16% de nos exportations à destination de la région) – devant la Côte d'Ivoire (11% et 1,1 Md EUR) et le Sénégal (10% et 1,1 Md EUR). Bien que la part de marché de la France en Afrique du Sud ait très légèrement augmenté en 2019 pour atteindre 2,3% (contre 2,2% en 2018 mais près de 3% en 2016), nous restons à la quatrième place des fournisseurs européens derrière l'Allemagne (10%), le Royaume-Uni (3,2%) et l'Italie (2,5%). A l'échelle mondiale, la France se positionne comme le 12^{ième} fournisseur du pays.

2. Les importations de la France en provenance d'Afrique du Sud se stabilisent après trois années consécutives de forte hausse

En 2019, les importations de la France en provenance d'Afrique du Sud ont légèrement diminué pour atteindre 1,4 Md EUR (-0,7%), mettant fin au cycle de forte augmentation débuté en 2015 (+64% entre 2015 et 2018). Ce ralentissement intervient dans un contexte plus global de baisse des exportations totales sud-africaines en 2019 (-4% par rapport à 2018) – baisse de la demande adressée, en particulier par les émergents et érosion de la compétitivité de l'économie.

Cette évolution s'explique principalement par la diminution de nos importations pour les postes « produits métallurgiques et métalliques » (-25% à 75 MEUR), agroalimentaire (-11% à 60 MEUR) et « produits en caoutchouc, plastique et en minéraux divers » (-45% à 12 MUSD). Ces baisses ont plus que compensé l'augmentation substantielle des importations des produits issus des industries extractives (+20% pour atteindre 220 MEUR – fer et manganèse) et de matériels de transport (+3,5% pour atteindre près de 600 MEUR, un poste dont les importations ont quadruplé en quatre ans – automobiles).

Pour ce qui concerne la structure des importations françaises en provenance d'Afrique du Sud, les matériels de transport représentent de loin notre premier poste en 2019, en nette progression (44% du total, contre 34% en moyenne depuis 2015). Suivent les postes « hydrocarbures et autres produits des industries extractives » (16% et une moyenne de 18% sur les cinq dernières années) et « produits agricoles et de la pêche » (10% et une moyenne de 13% sur cinq ans).

Comme en 2018, l'Afrique du Sud est le 49^{ième} fournisseur de la France, pour une part de marché qui reste marginale (0,25%) mais qui croit légèrement depuis 2015. **Parmi les pays d'Afrique subsaharienne, l'Afrique du Sud est le second fournisseur de la France, il représente près de 15% du total de nos importations en provenance de la région (et le premier si l'on exclut les produits pétroliers en provenance du Nigeria).**

3. L'excédent commercial bilatéral de la France progresse pour la première fois depuis 2014

L'excédent commercial bilatéral de la France a atteint 330 MEUR en 2019, après 212 MEUR en 2018. Il s'agit de la première amélioration de notre excédent bilatéral depuis 2014, mais loin de l'excédent de 1,3 Md EUR affiché en 2011. L'Afrique du Sud devient ainsi notre 29^{ième} excédent commercial en 2019 – contre le 37^{ième} l'année précédente.